



# 1 ÈRE COMPAGNIE DE TIR À L'ARC D'ANNEMASSE

Siège social : Maison des sports  
14, Rue Henri Barbusse  
74100, ANNEMASSE

[www.arc-annemasse.fr](http://www.arc-annemasse.fr)

**Samedi 2 Décembre &  
Dimanche 3 Décembre 2017**

La 1ère Compagnie de Tir à l'Arc d'ANNEMASSE vous invite à participer au concours 2x18m qu'elle organise au gymnase Henri Bellivier du **Collège Jacques PRÉVERT**, 22 Rue de l'Industrie à **Gaillard 74240**

Par l'autoroute : Direction **Vallard Genève**, sortie GAILLARD  
Coordonnées GPS : N 46°11'08,7 E 06°12'57.2

## Inscriptions :

Benjamins, Minimes, Cadets : 7 € | 12 € les 2 départs

Junior à Super Vétéran \_\_\_\_ : 10 € | 18 € les 2 départs

**Licence, Chaussure de sport, tenue** (blanche, de club et de sponsor) sont **obligatoires**. Ainsi que la tenue blanche ou de club pour les podiums

**Arbitres : LAUREAU B, MEYNARD J-P et CERVO F**

Horaires (rythme AB/CD)	Samedi Après-Midi CRJ*	Samedi Soir	Dimanche Matin Débutant	Dimanche Après-Midi
Ouverture Du Greffe	12h30	17h30	8h45	12h45
Échauffement	13h-13h30	18h-18h30	9h15-9h35	13h15-13h45
Début Des Tirs	13h45	18h45	9h40	14h
Fin des tirs	16h45	21h30	11h30	16h30

\*Les places seront réservées jusqu'à 10 jours avant la compétition. Passé ce délai la compétition est ouverte à toutes les catégories

Blasons utilisés : 80, 60 et 40 cm + Trispot 40cm pour les poulies (sur demande lors de l'inscription pour les classiques)

**Vous inscrire : [arc-annemasse.fr/concours-annemasse](http://arc-annemasse.fr/concours-annemasse)**



## Concours débutant Jeunes et Adultes

Dimanche 3 Décembre 2017

### Inscriptions:

Jeunes : 5 €

Adultes : 7 €

2 série de 7 volées  
de 3 flèches  
(volée en 2 minutes)

Horaires	Dimanche Matin Débutant
Ouverture du greffe	8h45
Échauffement	9h15-9h35
Début des tirs	9h40
Fin des tirs	11h30

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT CONCOURS « DÉBUTANTS » HAUTE-SAVOIE

Art 1 : Les rencontres Débutants sont ouvertes pour les catégories Poussins à Cadets ainsi que pour les adultes pour les armes arcs classiques et AMP (sauf pour les poussins, benjamins et minimes qui n'ont pas le droit de tirer en arc à poulies) qui n'ont jamais participé à un concours qualificatif FFTA dans n'importe quelle discipline (FITA, Salle, Nature, 3D, Campagne).

Les archers doivent obligatoirement être licenciés auprès de la FFTA pour la saison en cours.

La présentation de la licence (et du certificat médical si noté « non » sur la licence)

Art 2 : Les rencontres Débutants sont ouvertes pendant les 2<sup>ème</sup> années de pratique sous condition de l'article 1

Art 3 : 2 séries de 7 volées de 3 flèches

Art 4 : Temps de tir : 2 minutes par volées

Art 5 : Blasons pour les arcs à poulies et mes arcs classiques :

A1 = 1<sup>ère</sup> année de compétition débutant  
A2 = 2<sup>ème</sup> année de compétition débutant

Catégories	Salle		Extérieur	
	Blasons	Distance de Tir	Blasons	Distance de Tir
Poussins	A1 et A2 122 cm	10 m	122 cm	10 m
Benjamins	A1 et A2 80 cm	15 m	80 cm	15 m
Minimes	A1 et A2 80 cm	15 m	80 cm	15 m
Cadets	A1 et A2 60 cm	15 m	80 cm	20 m
Juniors/Adultes	A1 60 / A2 40 cm	15 m	80 cm	20 m
Poulies	A1 60 / A2 T40 cm	15 m	80 cm	25 m

- Sauf demande de leurs entraîneurs, les Poussins tireront à 10 mètres

- Archers handicapés : Le blason est affecté suivant la demande de l'entraîneur

- Arc à poulies : Seul le 10 réduit compte

Art 6 : Les égalités se départagent au nombre de 10 puis de 9

Art 7 : Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés séparément

- Arcs classiques : Filles et Garçons sont classés séparément dès qu'il y a 3 archers du même sexe dans la catégorie (Sinon, au choix de l'organisateur)

- Arcs à poulies : Une seule catégorie en arc à poulies : Mixtes jeunes et adultes

**Vous inscrire : [arc-annemasse.fr/concours-annemasse](http://arc-annemasse.fr/concours-annemasse)**